



Dans un communiqué du 14 janvier 2019, le COCIMAI conteste au CIDIMUC le droit de représenter et de parler au nom des Camerounais de confession musulmane.

Le 9 janvier 2019, le président de la République reçoit les vœux de ses compatriotes, à travers les corps constitués nationaux et autres associations religieuses.

Les musulmans sont représentés par Dr Moussa Oumarou président du Conseil des imams et dignitaires musulmans du Cameroun (CIDIMUC). Il n'en fallait pas plus pour que le Conseil Camerounais des Imams, des mosquées et des Affaires Islamiques (COCIMAI) voit rouge et se fende d'un communiqué aux allures de mise au point.

« Le Conseil Camerounais des Imams, des Mosquées et des Affaires Islamiques (COCIMAI) [...] porte à la connaissance de l'opinion publique nationale et internationale qu'à la lumière de la loi n°90/053 du 19 décembre 1900 régissant les associations religieuses, trois associations musulmanes bénéficient du décret présidentiel les autorisant à exister », signe Cheikh Ibrahim Moubarak Mbombo, président du COCIMAI.

Ces associations sont : l'Association culturelle islamique du Cameroun (ACIC), l'Association Solidaire de la Vocation Islamique du Cameroun (ASSOVIC) ; et l'Union Islamique du Cameroun (UIC). Le COCIMAI étant une plateforme créée le 26 août 2011 entre l'ASSOVIC et

l'UIC qui « s'engage au respect de la légalité et l'encadrement socio-spirituel des musulmans et de leurs dignitaires ». Par conséquent, le COCIMAI « invite l'administration, les missions diplomatiques accréditées au Cameroun, la société civile et les organismes internationaux à la vigilance ».

Au CIDIMUC, on se gausse de la colère du COCIMAI. Le président du CIDIMUC, Dr Moussa Oumarou, rappelle que son association existe en vertu de la loi de 1990 sur la liberté d'association ; et qu'en la matière et selon la hiérarchie des normes juridiques, la loi est supérieure au décret. « **Je ne traite pas avec les illettrés** », lâche-t-il avant de noter avec fierté qu'il était le seul représentant du CIDIMUC à saluer le président de la République.

Au COCIMAI, on se garde d'en rajouter à la polémique. Le président appelle le ministère de l'Administration territoriale, tutelle des associations et ONG, à clarifier la position du gouvernement sur le leadership musulman au Cameroun.

journalducameroun
